

# **La repartition géographique des échanges internationaux de marchandises: un indicateur de l'intégration économique de l'Europe occidentale**

**Michel BATTIAU**  
*Universitat de Lilla*

Au fil des décennies récentes s'est mis progressivement en place un processus d'intégration économique des pays européens d'économie libérale qui s'est illustré notamment par des accords de désarmement douanier. On songe immédiatement à la création de la Communauté Économique Européenne mais il ne faut pas oublier la naissance de l'Association Européenne de Libre-Echange. Cette dernière a, en outre, passé des accords avec la C.E.E. qui ont entraîné la suppression des barrières douanières pour les échanges de produits manufacturés effectués entre les pays membres de ces deux groupes. En schématisant, on peut dire qu'un produit industriel ne rencontre pas de quotas ou de taxe douanière qu'il circule entre la France et l'Allemagne ou entre la Grèce et la Finlande... C'est une situation sans précédent sur le plan historique.

Cette vaste aire de libre-circulation des produits englobe 18 pays européens: tous ceux qui pratiquaient déjà l'économie de marché en 1989. C'est cet ensemble que l'on appelle couramment l'Europe «Occidentale», en donnant à cet adjectif un sens plus politique et économique que strictement géographique, car il est difficile de considérer que des pays aussi orientaux que la Grèce ou la Finlande se situent dans la moitié occidentale du continent européen...

Ce désarmement douanier a déjà porté ses fruits dans la mesure où chaque pays d'Europe Occidentale a désormais comme principal client et fournisseur «le reste de l'Europe Occidentale». Cette constatation est toutefois moins surprenante qu'il peut le sembler a priori si l'on se souvient que l'Europe Occidentale comprend de nombreux pays classés parmi

les principales puissances commerciales mondiales. Au total, en 1989, les pays d'Europe Occidentale fournissaient 45% des exportations mondiales de marchandises.

S'il y a eu une véritable intégration, les échanges entre les différents pays doivent être plus importants qu'ils ne le seraient eu égard à la seule importance de chaque partenaire à l'échelle mondiale. On peut essayer d'évaluer la réalité de cette préférence à l'aide d'un calcul très simple: la France importe plus en valeur absolue des U.S.A. que du Portugal mais c'est presque inévitable en raison de la grande différence entre le volume total des exportations de marchandises effectuées par chacun de ces deux Etats. En 1989, les U.S.A. assuraient 12,4% du total des exportations mondiales de marchandises et le Portugal seulement 0,44%. Si dans le total des importations françaises, les produits américains représentent moins de 12,4%, la France n'a pas un courant d'échange privilégié avec les USA. Ce sera par contre le cas si le Portugal fournit 0,88% de ses importations. Cette «préférence» a été mesurée à l'aide du coefficient suivant:

$$\frac{\% \text{ des produits américains dans les exportations mondiales}}{\% \text{ des produits américains dans les importations françaises}} \times 100$$

Ce rapport permet de déterminer le coefficient de préférence dont bénéficient les produits américains en France. Un calcul symétrique fournit le coefficient de préférence dont jouissent les produits français sur le marché américain. Si ces deux coefficients sont supérieurs à 100 on pourra dire que les relations commerciales franco-américaines se caractérisent par une préférence réciproque ou bilatérale.

A l'aide de cette méthode on peut évaluer dans quelle mesure les pays appartenant à l'Europe Occidentale échangent réellement entre eux plus qu'ils ne devraient le faire eu égard à leur importance à l'échelle mondiale. Il est particulièrement intéressant de se demander si le poids très considérable qu'à «le reste de l'Europe Occidentale» dans le commerce extérieur des différents pays est dû seulement à des échanges très préférentiels avec quelques autres Etats européens ou si ce phénomène concerne leurs relations avec l'ensemble de leurs partenaires de l'Europe Occidentale, ce qui voudrait dire que la logique de l'intégration a joué à plein.

L'Europe Occidentale comprend 18 Etats, mais les données douanières concernant le Luxembourg et la Belgique sont regroupées car ces deux Etats ont constitué entre eux une union économique complète. L'Islande n'a pas été prise en compte car la faible valeur globale de ses échanges fait que l'on enregistre des variations très fortes dans les valeurs des coefficients qui correspondent à des écarts assez faibles en valeur absolue. On a donc calculé pour chacun des 16 Etats restants les coefficients de préférence dont il faisait preuve en 1989 dans ses importations en provenance de ses quinze partenaires, ainsi que les coefficients de préférence dont il bénéficiait dans les exportations qu'il effectuait à destination de ces quinze mêmes Etats d'Europe Occidentale. Au total, ce sont trente coefficients qui aident à caractériser le degré plus ou moins prononcé de l'insertion d'un pays donné au sein du réseau international d'échange de marchandises tel que l'on peut l'observer à l'heure actuelle.

En utilisant cette grille d'analyse, il apparaît que l'Etat le mieux inséré est l'Allemagne: 29 des 30 coefficients qui la concernent sont supérieurs à 100. Elle vend à tous les autres pays d'Europe Occidentale plus qu'elle ne le devrait eu égard à son poids dans le com-

merce international à l'échelle mondiale, mais elle leur achète aussi proportionnellement plus (le seul coefficient dont la valeur était inférieur à 100 était en 1989 celui des importations de produits irlandais en Allemagne).

Cette performance allemande est favorisée par le fait qu'il s'agit de l'économie ayant la taille la plus grande: un vaste marché intérieur offre des opportunités multiples aux exportateurs des autres pays et une grande industrie comporte une gamme plus étendue de produits variés. Le rôle de la proximité géographique ne se fait pas toutefois complètement oublier: les coefficients de préférence les plus élevés s'observent dans les relations avec les pays limitrophes, France incluse.

Le Royaume-Uni vient en seconde position pour le nombre de coefficients de préférence supérieurs à 100: 27 fois sur 30, il est dans cette situation et apparaît de ce fait, et presque paradoxalement par rapport à l'image qu'il donne souvent de lui-même, comme l'un des Etats les mieux insérés dans l'Europe économique.

Le Royaume-Uni n'est que la quatrième puissance économique de l'Europe Occidentale. Ancienne grande nation commerciale et maritime, il a établi des rapports privilégiés bilatéraux avec tous les pays riverains de la Mer du Nord et d'une façon plus générale avec tous ceux situés le long de la façade atlantique de l'Europe (Espagne incluse). Ses coefficients de préférence sont voisins de 100 avec les deux Etats uniquement méditerranéens, à savoir l'Italie et la Grèce; ses liens ne sont proportionnellement faibles dans les deux sens qu'avec la seule Autriche.

La France a 20 coefficients sur 30 qui dépassent la valeur 100. C'est beaucoup en valeur absolue et relativement peu pour la seconde puissance économique de l'Europe Occidentale. La situation de la France est facile à décrire: elle a des relations privilégiées, aussi bien en ce qui concerne ses importations que ses exportations, avec tous ses voisins, y compris le Royaume-Uni, ainsi qu'avec le Portugal, la Grèce et les Pays-Bas. Ses liens sont proportionnellement faibles avec la Suède, la Finlande, le Danemark et l'Autriche. Elle importe notablement d'Irlande et de Norvège mais n'occupe pas sur leurs marchés respectifs une place correspondant à son poids mondial. D'une façon générale on peut dire que sa principale faiblesse réside dans une insertion relativement faible dans beaucoup des courants d'échanges concernant la partie la plus septentrionale de l'Europe.

Un autre Etat obtient aussi 20 fois sur 30 des coefficients de préférence supérieurs à 100, les Pays-Bas. Cette bonne performance eu égard à leur taille économique nettement plus faible que celle de la France ne surprend pas en raison de leur réputation de «pays marchand». Les coefficients de préférence sont très élevés, ils dépassent 400, avec la Belgique ce qui traduit la réalité économique du Bénélux, entente politique et économique dont la naissance est antérieure à celle de la C.E.E. D'une façon générale on peut dire que les Pays-Bas bénéficient de courants d'échanges préférentiels dans les deux sens avec les Iles Britanniques, et leurs autres proches voisins que sont l'Allemagne, la France et le Danemark. Ils n'ont pas de relations commerciales véritablement privilégiées avec seulement l'Espagne et l'Autriche (les valeurs des coefficients concernés se situent quand même entre 70 et 88).

Les performances de la Grèce et du Portugal paraissent remarquables dans la mesure où ces pays sont économiquement parmi les plus petits de toute l'Europe Occidentale et de plus ils ont une position géographique plutôt périphérique. 19 sur 30 des coefficients de préférence concernant le Portugal sont supérieurs à 100 en 1989 (et d'autres sont compris entre 90 et 99). Le Portugal a des relations proportionnellement très privilégiées avec l'Espagne, l'unique pays limitrophe. Les coefficients de préférence sont élevés dans les deux sens aussi en ce qui concerne les rapports commerciaux avec l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Vis-à-vis des autres pays d'Europe Occidentale, les échanges ne sont préférentiels que dans un seul sens. Tantôt ce sont les exportations portugaises qui apparaissent relativement privilégiées, tantôt ce sont les achats portugais auprès des autres pays. Le seul Etat d'Europe occidentale avec lequel les deux coefficients connaissent des valeurs inférieures à 100, c'est précisément la Grèce.

La Grèce n'a des échanges caractérisés par des coefficients de préférence faibles qu'avec deux autres pays, à savoir l'Irlande et la Suisse (en plus du Portugal qui vient d'être mentionné). La relative proximité géographique doit expliquer les coefficients élevés, supérieurs à 300, observés dans les échanges avec l'Italie. Il est remarquable de rencontrer des coefficients de préférence supérieurs à 100 dans les échanges avec le Danemark ou la Finlande.

Les économies grecques et portugaises présentent certaines caractéristiques communes qui expliquent à la fois le fait qu'elles échangent assez peu entre elles et beaucoup avec les autres: ces deux pays exportent relativement beaucoup de produits textiles et d'articles d'habillement qui trouvent preneurs auprès de nombre d'Etats d'Europe Occidentale (et sont parfois réalisés à l'aide de produits semi-finis importés de ces mêmes Etats). Tous deux ont de gros besoins de matière d'équipement qu'ils satisfont en grande partie grâce à des importations issues des autres pays d'Europe Occidentale.

La Suède, elle aussi, est caractérisée par 19 coefficients de préférence ayant en 1989 une valeur supérieure à 100. Ses échanges sont particulièrement privilégiés avec ses voisins scandinaves et la Finlande. Ceci traduit un effet de proximité géographique et aussi les résultats des efforts multiples de coopération entrepris sous l'égide du «Conseil Nordique», structure de concertation créée en 1955, c'est à dire avant même la naissance de la C.E.E. Les coefficients de préférence avec ces pays atteignent des valeurs supérieures à 500. Les autres partenaires privilégiés de la Suède, mais avec une moindre intensité (la valeur des coefficients de préférence se situe à l'intérieur d'une fourchette 100-180) sont la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Les pays avec lesquels les relations sont les moins préférentielles sont l'Irlande et l'Italie.

Le Danemark se situe juste après la Suède par le nombre de coefficients de préférence supérieurs à 100 le concernant. Leur repartition géographique rappelle fortement celle observée à propos de sa voisine scandinave. Le Danemark a des liens plus privilégiés avec les Pays-Bas que ce n'était le cas pour la Suède. Les échanges danois révèlent une faible préférence pour les pays riverains de la Méditerranée (France incluse, mais Grèce exclue).

17 des 30 coefficients concernant la Suisse présentent en 1989 une valeur supérieure à 100. Avec 7 pays d'Europe Occidentale cette préférence concerne aussi bien les achats que les ventes helvètes. Quatre d'entre eux sont ses voisins; les trois autres, Suède, Danemark

et Royaume-Uni, des riverains de la Mer du Nord. Les pays avec lesquels les liens sont proportionnellement les moins préférentiels sont plutôt situés à la périphérie de l'Europe occidentale: Grèce, Espagne, Irlande, Finlande.

La Finlande et l'Italie bénéficient encore d'une majorité de coefficients de préférence présentant des valeurs supérieures à 100. Les plus élevés concernant la Finlande sont influencés par la proximité géographique puisque en plus de ses voisins scandinaves, ils concernent le Royaume-Uni et l'Allemagne. La principale exception à cette «loi» de proximité est représentée par la Grèce.

La Finlande a aussi des relations très préférentielles avec l'un de ses voisins n'appartenant pas à l'Europe Occidentale, à savoir de l'U.R.S.S. En 1989, les coefficients de préférence dépassent les 800. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en valeur absolue cela ne représente plus qu'une part assez faible des échanges finlandais: environ 15% des exportations et 12% des importations en 1989. (Finlande et U.R.S.S. pèsent assez peu dans le commerce mondial de sorte que les coefficients de préférence peuvent facilement atteindre des valeurs élevées sans pour autant représenter une fraction très considérable des échanges totaux).

Les performances italiennes apparaissent relativement modestes si l'on se souvient que ce pays est le troisième d'Europe Occidentale par son importance économique (il faut toutefois remarquer que, en 1989, cinq coefficients le concernant sont compris entre 90 et 96). L'Italie a des coefficients de préférence élevés dans ses échanges avec les autres pays d'Europe Occidentale riverains de la Méditerranée, ainsi qu'avec ses deux voisins septentrionaux, la Suisse et l'Autriche, et, en outre avec l'Allemagne. Les résultats sont moins brillants essentiellement avec les petits Etats de l'Europe septentrionale (Irlande, Norvège, Suède, Danemark...).

Belgique et Norvège bénéficient chacune d'une forte minorité, 14 sur 30, de coefficients de préférence dépassant la valeur 100. Leur schéma de répartition est le même dans les deux cas: des valeurs très élevées sont atteintes dans les échanges avec les voisins géographiques et assez élevées avec le Royaume-Uni. Les coefficients sont beaucoup plus faibles en général avec les pays plus lointains surtout s'ils sont de petite taille. La situation de l'Autriche n'est pas tellement différente: elle a des coefficients de préférence très forts avec ses voisins géographiques et appréciables avec la Grèce et la Suède. Ses liens sont moins privilégiés avec l'Europe du Nord-Ouest (Iles Britanniques, Norvège, Pays-Bas...).

L'Espagne, 5<sup>o</sup> pays d'Europe Occidentale par sa taille économique, ne vient qu'en avant-dernière position pour le nombre de coefficients de préférence la concernant supérieurs à 100. Elle n'a de liens véritablement préférentiels qu'avec le Portugal et les quatre grands pays d'Europe Occidentale. Ceci est évidemment à mettre en rapport avec le fait que ce pays a longtemps pratiqué une politique protectionniste.

L'Irlande est le pays ayant noué le moins grand nombre de liens préférentiels avec ses partenaires d'Europe Occidentale: c'est le pays le plus petit par le volume de son P.N.B.; c'est une île en position périphérique qui a longtemps vécu sous la tutelle économique de la Grande-Bretagne. Cet ensemble de conditions défavorables suffit largement à expliquer la situation actuelle. Si l'on se place dans une perspective évolutive on constate toutefois

que la prépondérance de la Grande-Bretagne dans les échanges a diminué au fil du temps. Même dans ce cas très particulier l'insertion du pays au sein de la zone de libre-échange que constitue maintenant l'Europe Occidentale se traduit bien par une diversification et complexification de ses relations commerciales internationales.

Si l'on essaie de dresser un bilan général de l'analyse qui vient d'être faite, on ne peut manquer d'être frappé par la constatation suivante: en 1989, 11 pays d'Europe Occidentale sur les 16 considérés ont une majorité de coefficients de préférence les concernant qui atteignent des valeurs supérieures à 100. Au total 60% des coefficients calculés sont supérieurs à 100. Ceux qui sont inférieurs à cette valeur ne le sont généralement pas de beaucoup. Si l'on considère les valeurs très basses de l'indice, celles inférieurs à 50, elles ne représentent que 4% des coefficients concernant les relations des pays d'Europe Occidentale entre eux.

On voit clairement que le concept «d'Europe Occidentale» n'est pas un simple regroupement géographique ou statistique. Chaque pays a de plus en plus tendance à nouer des liens privilégiés avec l'ensemble des autres. Les effets de proximité géographique font toujours sentir leurs effets mais n'empêchent pas la naissance d'un assez dense réseau de relations entre tous les pays inclus dans cet ensemble.

Les remarques qui viennent d'être faites ne signifient pas toutefois que l'Europe Occidentale constitue une «forteresse» qui n'a pas aussi quelques échanges préférentiels avec d'autres parties du monde. Pratiquement tous les pays d'Europe Occidentale ont des liens préférentiels avec certains Etats situés à l'extérieur de cet espace. La France, par exemple, a des coefficients de préférence atteignant des valeurs élevées dans ses relations avec ses anciennes colonies d'Afrique Noire, l'Espagne avec le Maroc, l'Allemagne avec la Turquie ou l'U.R.S.S. Trois remarques peuvent caractériser sommairement ces liens:

— Ils engagent généralement pas l'ensemble des pays d'Europe Occidentale. Les produits ivoiriens ont une place relativement privilégiée sur le marché français pas sur l'allemand ou le suisse.

— Ils concernent des Etats dont l'importance commerciale à l'échelle mondiale est relativement modeste de sorte qu'ils ne représentent qu'une fraction assez minoritaire des échanges globaux des différents pays d'Europe Occidentale.

— Ils se situent le plus souvent à la périphérie de l'Europe Occidentale (Europe Orientale, autres pays riverains de la Méditerranée...).

Ces liens privilégiés avec des pays situés à l'extérieur de l'Europe Occidentale ne doivent pas s'interpréter comme un risque de dissolution de cette dernière dans un ensemble plus vaste mais plutôt comme la manifestation de son rayonnement, de son attractivité auprès d'espaces moins développés.

Le fait que l'Europe Occidentale constitue réellement une entité économique ayant son individualité propre se confirme si l'on considère les relations entretenues par ses différents membres avec les deux puissances industrielles et commerciales majeures que sont les U.S.A. et le Japon:

— Les U.S.A. sont en valeur absolue un des principaux partenaires commerciaux de chacun des pays d'Europe Occidentale, mais si l'on calcule les coefficients de préférence on obtient presque toujours des valeurs faibles. Même lorsqu'il s'agit de la Grande-Bretagne, les deux coefficients de préférence concernant son commerce avec les U.S.A. ont une valeur inférieure à 90. D'une manière plus globale on peut dire que sur les 32 coefficients calculés 18 ont des valeurs inférieures à 50 et un seul dépasse la valeur 100 (il concerne les ventes de produits américains en Irlande. Elles sont proportionnellement plus importantes sur ce marché que sur le marché mondial, car les nombreuses usines américaines implantées en Irlande importent des composants pour élaborer des produits qui sont ensuite exportés vers le reste de l'Europe Occidentale). On voit combien cette distribution de la valeur des coefficients est différente de celle rencontrée lorsque l'on examinait les échanges entre les différents pays d'Europe Occidentale.

— Des observations globalement similaires peuvent être faites en ce qui concerne les échanges commerciaux entre l'Europe Occidentale et le Japon. 22 coefficients sur 32 sont inférieurs à 50. Un seul dépasse 100 (il concerne les ventes de produits suisses au Japon. La réputation de grande qualité et de luxe attachée aux marchandises helvètes leur permet de réaliser sur le marché japonais des performances très légèrement supérieures à celles qu'elles obtiennent sur l'ensemble du marché mondial). 12 fois sur 16 les coefficients concernant les ventes de pays européens au Japon sont encore plus faibles que ceux obtenus en examinant les ventes nipponnes dans les différents pays d'Europe Occidentale.

On ne peut manquer d'être frappé en conclusion par le fait que si l'Europe Occidentale présente une certaine unité, une incontestable personnalité dans le domaine des échanges internationaux, aucune structure politique internationale ne personnifie vraiment cet espace:

Le territoire englobé actuellement au sein de la C.E.E. n'inclut pas la totalité de l'Europe Occidentale. L'Union de l'Europe Occidentale est encore plus restreinte en ce qui concerne le nombre des Etats qui en font partie. L'OTAN a une zone de compétence géographique plus vaste tout en n'incluant pas certains pays d'Europe Occidentale. Ceux qui ne font pas partie de l'OTAN se retrouvent avec les autres au sein du Conseil de l'Europe mais celui-ci comprend des Etats qui ne sont pas encore économiquement insérés au sein de l'Europe Occidentale...

## Références

- F.M.I. *Yearbook 1990*
- GATT *Le Commerce International en 89-90*
- O.C.D.E. *Commerce Extérieur par produits*

**Classement des différents pays d'Europe Occidentale en fonction du nombre de courants d'échanges préférentiels\* qu'ils entretenaient les uns avec les autres en 1989**

Allemagne	29
Royaume-Uni	27
France	20
Pays-Bas	20
Portugal	19
Grèce	19
Suède	19
Danemark	18
Suisse	17
Finlande	16
Italie	16
Belgique	14
Norvège	14
Autriche	13
Espagne	12
Irlande	10

Source: F.M.I. Annuaire, 1990.

\* Entre la France et l'Espagne existe un double courant d'échanges de marchandises. Le courant Espagne-France est dit préférentiel si le pourcentage des exportations espagnoles dans le commerce mondial est inférieur à la place occupée par les produits espagnols dans les importations françaises. De façon similaire le courant France-Espagne est dit préférentiel si la part des produits français dans le total des importations effectuées par l'Espagne est plus élevée que dans l'ensemble du commerce mondial. Chaque pays est concerné par deux courants d'échanges avec chacun des 15 autres Etats. Le nombre total maximum de courants préférentiels dont il peut bénéficier s'élève donc à 30.

**Part des différents pays d'Europe Occidentale dans le total mondial des exportations de marchandises en 1989**

Allemagne	11,7 %
France	6,14 %
Royaume-Uni	5,2 %
Italie	4,8 %
Pays-Bas	3,7 %
Belgique-Luxembourg	3,4 %
Suisse	1,8 %
Suède	1,75 %
Espagne	1,5 %
Autriche	1,1 %
Danemark	0,97 %
Norvège	0,93 %
Finlande	0,8 %
Irlande	0,7 %
Portugal	0,44 %
Grèce	0,24 %
Rappel	
U.S.A.	12,4 %
Japon	9,4 %

Source: F.M.I. Annuaire, 1990.

**Classement des différents pays d'Europe Occidentale selon l'importance de leur P.N.B. global en 1989**

---

**Unité: le milliard de dollars. Source: Atlaséco**

Allemagne	1202
France	949
Italie	864
Royaume-Uni	832
Espagne	376
Pays-Bas	277
Suède	189
Suisse	174
Belgique-Luxembourg	160
Autriche	127
Danemark	105
Finlande	115
Norvège	93
Grèce	54
Portugal	45
Irlande	33

---